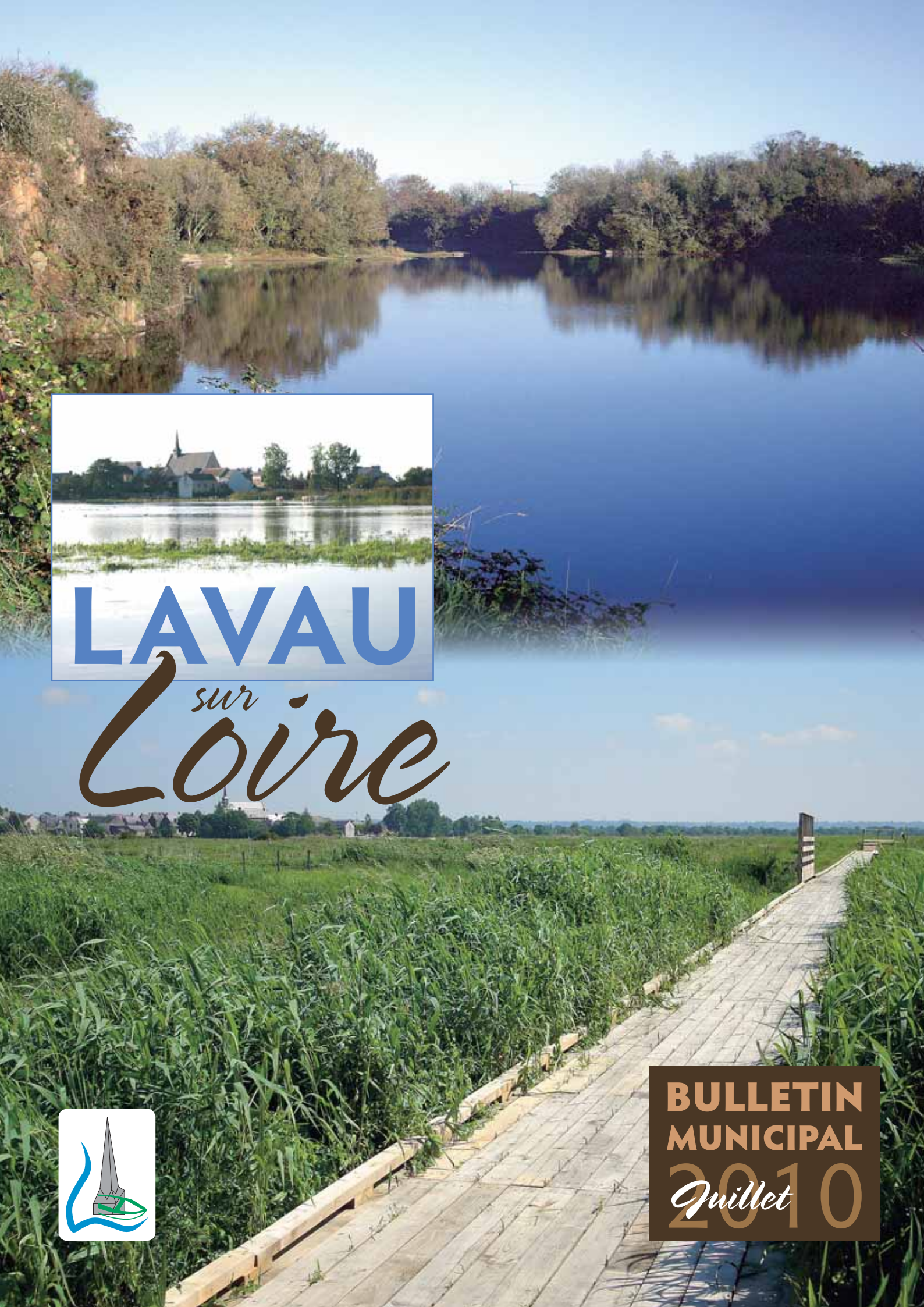
LAVAU
sur
Loire
BULLETIN
MUNICIPAL
Juillet
2010

Entreprise de Maçonnerie Assainissement

Patrick PARESSANT SARL

2 rue des Sabotiers - ZA - 44750 CAMPBON
Fax. 02 40 56 71 02
Tél. 02 40 56 54 72

Jardin Fleuri
SAVENAY
17, place de l'Hôtel de Ville
02 40 58 31 82

Toutes compositions florales

Cécile DULAU
www.jardinfleuri-44.com
jardinfleurisavenay@wanadoo.fr

MEMBRE AGRÉÉ INTERFLORA

COFELY
GDF SUEZ

Leader européen des services en efficacité énergétique et environnementale, COFELY conçoit, met en oeuvre et exploite des solutions qui permettent aux entreprises, aux collectivités et aux établissements publics et privés de mieux utiliser leurs énergies et de réduire leur impact environnemental.

Direction Régionale Centre Ouest
Agence ATLANTIQUE ANJOU
Rue du Moulin de la Rousselière BP 80161
Tél. 02 40 16 94 50 - Fax : 02 40 63 77 18
www.cofely-gdfsuez.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

CATENA

BRICOLAGE, JARDIN
ELECTROMENAGER
&
SERVICES

espace cadeaux

Rue de l'Hôpital - 44260 SAVENAY - Tél. 02 40 56 90 68

CALI couverture

Zinguerie • Bardage
Ramonage • Entretien
Neuf et Rénovation

Dominique THOMAS

26 bis rue Pierre de Parscau du Plessis - **44480 DONGES**
Tél./Fax : 02 51 73 46 10 - calicouverture@neuf.fr

RENAULT

CHEVALIER AUTOMOBILES
Yannick Moreau

Vente neuf et occasion
Réparation toutes marques
Service Rapide

Atelier ouvert du lundi au samedi soir

LOCATION DE VÉHICULES
02 40 56 93 36

RELAIS COLIS LA REDOUTE
AIXAM

44260 CHAPELLE-LAUNAY (à côté de Carrefour Market)

---

ida L'IMPRIMERIE

• Affiche • Prospectus
Panneaux • Plan
Calendrier • Plaquette
Carte de visite
Billetterie...

Imaginer imprimer
Symbiose des compétences
l'idée devient action

IMPRIM'VERT

Site : www.ida-imprimerie.com
Impasse Rémy - ZI La Croix Blanche - 44260 MALVILLE
Tél. 02 40 58 31 03 - E-mail : accueil@ida-imprimerie.com

SOMMAIRE

Mot du maire 3
Place à l'été 3

Conseils Municipaux
Décisions du Conseil Municipal 4
Quand la solidarité se concrétise... 5
Budget 2010 6

Infos municipales
Site internet 7
Fin du réseau d'éducation 7
Etat civil 7
PAVC 8
Commémoration 8 mai 9
Incivilités 9
Bibliothèque 9
Mets tes bottes... 9
Station d'épuration et épandage 10
La jussie 11

Associations
Comité des fêtes - Fête du port 12
Amicale laïque 12
Vélo club 12
Automne Lavausien 13
Société de chasse 13
Don du sang 13

Infos diverses
De nouvelles activités 14
Office de tourisme - Manifestations 14

Directeur de la publication : Christian Biguet, maire
Comité de rédaction : Claire Tramier, adjointe au maire
et les membres de la commission information

Réalisation : IDA L'Imprimerie
Impasse Rémy - ZI La Croix Blanche - 44260 Malville
Tél. 02 40 58 31 03 - Fax 02 40 56 94 52
www.ida-imprimerie.com

IDA L'Imprimerie est labellisée IMPRIM'VERT
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

LE MOT DU MAIRE

Place à l'été

En ce début juillet, nous avons tous le regard tourné vers les vacances qui approchent, même si le temps n'est pas ce que l'on pourrait espérer. Après une année d'activité, il sera profitable à chacun de souffler un peu.

De ce premier semestre 2010, je retiendrai l'évènement qui a perturbé et inquiété notre commune. En février dernier, la Loire associée à la marée et à des conditions météorologiques exceptionnelles a débordé de son lit habituel et a envahi nombre de terrains et habitations. Les dégâts dans les maisons ont été importants créant une très grande inquiétude pour les habitants. Leas secours sont intervenus rapidement et plusieurs habitants se sont portés volontaires pour aider les familles en difficultés.

Je tiens à remercier tous ceux qui sont venus aider, réconforter et soutenir les victimes de cet évènement, ainsi que nos employés et les différents services qui sont intervenus.

Cet évènement est en quelque sorte un rappel à l'ordre : nous ne devons pas oublier que notre commune se trouve en bordure d'un grand fleuve, la Loire, et que son lit, jadis, occupait une grande partie de la vallée entre le sillon de Bretagne et la barrière rocheuse dans le Pays de Retz. Bien sûr, beaucoup d'années se sont écoulées depuis cette période et plusieurs générations ont travaillé à modeler nos marais. Mais nous devons être vigilants, le calme habituel de la Loire ne doit pas nous faire oublier que l'on ne maîtrise pas et que l'on ne maîtrisera jamais la nature.

Je profite de ce bulletin pour vous informer sur un autre dossier concernant notre environnement, que vous avez pu lire courant juin dans nos quotidiens. Dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, plusieurs programmes d'aménagement ou de restauration de la Loire ont été inscrits. Pour notre secteur, l'Estuaire, il s'agit de recréer des vasières sur des terrains pâturés par des animaux en bord de Loire (Ile de Pierre Rouge et/ou Martigné Donges est), afin de permettre au fleuve de pouvoir s'étaler au moment des marées et d'améliorer son fonctionnement. En effet, depuis plusieurs décennies, la remontée de la marée va trop vite et trop loin, et un bouchon vaseux s'est créé entraînant à long terme l'asphyxie des abords de la Loire. Pour remédier à cela, le GIP Loire Estuaire est mandaté pour mener une étude et prévoir la réalisation de ces améliorations. Un groupe de travail a été mis en place et est constitué de spécialistes en environnement et hydraulique, de représentants de tous les organismes locaux, départementaux et régionaux concernés, soit une trentaine de personnes. Au cours de ces réunions, nous avons posé plusieurs questions sur les conséquences de ce projet. Quel va être l'impact financier pour les exploitants dont on va retirer des hectares de marais ? Quel sera l'effet des prochaines grosses marées lorsque l'on aura « raboté » les bords de la Loire, et quelles conséquences pour nos villages, nos habitations ? Si la zone retenue pour la création de la vasière est l'Ile de Pierre Rouge, quelles seront les conséquences pour l'étier du Syl (déjà bien envasé), pour le fonctionnement des marais du Syl et du Pré Neuf ainsi que pour notre Port ? A toutes ces questions, nous n'avons aujourd'hui aucune réponse claire et précise nous permettant d'être rassuré sur l'avenir de notre environnement, des exploitations agricoles et de la sécurité de nos habitations. Le conseil municipal, lors de sa séance du 4 juin 2010, a émis des réserves quant aux aménagements prévus. Il m'a semblé important de vous tenir au courant de ces travaux, et nous vous informerons régulièrement des suites de ce dossier.

Comme vous l'avez remarqué, des travaux sont en cours ou vont se réaliser dans les mois à venir (réseau d'assainissement, peinture sur les ouvertures des locatifs, fleurissement des espaces publics, pompe à chaleur et récupération d'eau à la salle des Prés Salés), d'autres sont en étude (réaménagement du préau, de la maison jouxtant la maternelle, de l'atelier municipal et restauration du bourg). Concernant ce dernier sujet, nous avons constaté le manque de parking lors de manifestations drainant beaucoup de monde (Fête du Port, Fête de l'Ecole, Rando VCL, Fête Bretonne). Nous avons donc utilisé le terrain de foot ainsi que le pré attenant comme parking. Cette utilisation restera provisoire en attendant les conclusions de notre étude.

Pour ce bulletin, la commission information vous a concocté des articles traitant de différents sujets tels que le budget, le Pavc, la station d'épuration, les inondations de février dernier ainsi que la journée de nettoyage du marais, la participation des jeunes lors de la commémoration du 8 mai, les sentiers de randonnées, etc....Je vous en souhaite bonne lecture, et si toutefois il vous manque quelques explications, n'hésitez pas à nous interpeller.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Christian Biguet

Mairie de Lavau sur Loire
Tél : 02.40.56.10.26
Fax : 02.40.56.14.53
mairie.lavau-sur-loire@orange.fr

Horaires ouverture de la Mairie
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 17h
Samedi matin de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Décisions du Conseil Municipal

27 novembre 2009

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier la réalisation du Plan d'Aménagement de la Voirie Communale 2009 (PAVC) à l'Entreprise LANDAIS de Mésanger pour un montant de 15 739,36 € TTC.

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder au Comité des Fêtes une subvention d'un montant de 1 100 € pour le feu d'artifice annuel.

• L'occupation du presbytère entre mars et mai dans le cadre du chantier « Estuaire 2009 » ayant entraîné une consommation d'eau et d'électricité, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déduire le montant de cette consommation à la facture annuelle d'électricité de l'église payée par la paroisse et ce, sur deux années, si besoin.

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour la réalisation de travaux de peinture sur le local technique.

18 décembre 2009

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier la réalisation du site internet de la commune à la société MANDIBUL pour un montant de 1 750 €.

• Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la révision des tarifs communaux pour l'année 2010.

DIVAGATION DES CHIENS	Frais de conduite à la fourrière/chien	27.35 €
	Frais de nourriture et de garde/jour/chien	27.35 €
CONCESSION CIMETIERE	15 ans	53.55 €
	30 ans	107.10 €
OLOMBARIUM	15 ans	428.60 €
LOCATION DE LA SALLE DES PRÉS SALÉS	Associations Commune	
	Manifestation lucrative	62.55 €
	Particuliers Commune	
	Vin d'honneur (2 heures)	44.70 €
	Matinée ou soirée	
	de 11 h à 18 h ou 19 h à 1 h	71.40 €
	de 11 h à 1 h	107.10 €
	de 11 h à 1 h + 11 h à 18 h	160.75 €
	de 11 h à 1 h (2 fois)	187.50 €
	de 11 h à 1 h (2 fois) + 11 h à 18 h	241.00 €
	de 11 h à 1 h (3 fois)	267.95 €
	1er de l'an (Commune et hors commune)	267.95 €
	Extérieures Commune	
	Vin d'honneur (2 heures)	71.40 €
	Matinée ou soirée	
	de 11 h à 18 h ou 19 h à 1 h	178.60 €
	de 11 h à 1 h	267.95 €
	Associations Loi 1901 hors Commune	
	Manifestation lucrative	160.75 €
	Manifestation non lucrative-Sous réserve qu'un habitant de la commune en fasse partie	71.40 €
ASSAINISSEMENT	Construction neuve	2 196.10 €
	Construction existante	1 097.50 €
LOCATION PRÉAU	Personnes habitant la Commune et pour les mariages célébrés à LAVAU	22.15 €
REDEVANCE ASSAINISSEMENT	Abonnement ordinaire	Néant
	le m3	0,35 €

29 janvier 2010

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reverser la subvention reçue du Conseil Général à l'association « Le Sillon des mots » pour l'animation 2009 au sein des différentes bibliothèques de la Communauté de Communes.

• Après avoir expliqué le projet du schéma départemental suite à la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il doit formuler un avis sur la révision de ce schéma. Cette loi fixe comme principe général que les communes de plus de 5000 habitants figurent obligatoirement au schéma en participant à l'accueil des gens du voyage et en précisant la capacité des aires permanentes d'accueil et que les autres communes gardent une obligation d'accueil en permettant la halte de passage. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la majorité avec 2 abstentions.

• Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire Estuaire, et plus précisément les prescriptions « Qualité du milieu », obligent les collectivités à : **1.** réaliser un plan de désherbage dans un délai de 2 ans après l'approbation du SAGE (2009) ; **2.** à transmettre annuellement une synthèse de l'enregistrement de leurs pratiques de traitement des phytosanitaires à la Commission Locale de l'Eau ; **3.** à diviser par quatre l'usage de produits phyrosanitaires 2 ans après l'adoption du plan de désherbage. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité avec 7 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre, de transférer à la Communauté de Communes Loire et Sillon la compétence « Etude pour la réalisation des plans de désherbage communaux ».

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de baisser de 15% les prix des lots 8 à 12 du lotissement « Les Epinettes » à savoir :

- lot n°8 : 52 700 € TTC
- lot n°9 : 50 150 € TTC
- lot n°10 : 51 000 € TTC
- lot n°11 : 55 250 € TTC
- lot n°12 : 53 550 € TTC

12 mars 2010

• Le Conseil Municipal, après avoir étudié les devis reçus concernant les réparations à effectuer sur le réseau d'assainissement, décide à l'unanimité de confier la réalisation de ces travaux à l'entreprise ELYO SUEZ pour un montant de 31 287,36 € TTC.

• En vue de travaux pour l'amélioration énergétique de la salle des Prés Salés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) à hauteur de 50 % pour la réalisation du diagnostic thermique.

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le taux des trois taxes de 3 % pour l'année 2010. Taxe d'habitation : 10,56 %. Foncier bâti : 13,32 %. Foncier non bâti : 40,98 %.

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'attribution des subventions (fournitures scolaires, associations communales, associations hors communes, évènementiel).

• Le contrat CUI de Julie AGNES (ATSEM, animatrice périscolaire et club des jeunes) est prolongé pour un an à compter du 23 mars 2010. La commune décide de prendre en charge le paiement de sa formation au CAP petite enfance.

26 mars 2010

• Le Conseil Municipal a affecté les résultats d'exploitation 2009 et voté les budgets primitifs 2010 en ce qui concerne la commune, le réseau assainissement, les locatifs sociaux, et le lotissement « Les Epinettes ».

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention de partenariat avec le Conseil Général pour la téléassistance sur la commune.

• En prévision d'un accès internet pour les habitants de la commune au sein de la bibliothèque, Madame Claire TRAMIER donne lecture d'une charte d'utilisation. L'impression de documents sera possible à raison de 0,20 € la page couleur et 0,10 € la page noir et blanc. Le Conseil Municipal vote la charte d'utilisation à l'unanimité et le tarif des copies à la majorité avec 1 voix contre.

7 mai 2010

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas s'opposer à la demande d'affiliation du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable des collectivités du sud-est de la Loire-Atlantique au Centre de Gestion.

• Dans le cadre du PAVC 2010, Monsieur Hervé COULON expose les choix de travaux à réaliser, déterminés lors de la dernière commission voirie à savoir :

- route de l'Orme (tranche ferme) : réalisation d'enrobé sur 350 m à partir du carrefour de la Bergerie. Coût prévisible : 13 200 € HT.
- route de l'Orme (tranche conditionnelle) : boucher quelques trous sur 150 m. Coût prévisible : 5 350 € HT.
- route de la Durandais – le Porteau (tranche conditionnelle) : boucher quelques trous sur 50 m. Coût prévisible : 2 375 € HT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser ces travaux.

• Un devis a été réalisé concernant le balayage mécanique des rues du bourg, à savoir 3 passages à l'année pour un montant de 642,10 € TTC. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de la société VEOLIA PROPRETE pour cette année avec demande de chiffrage des options pour l'année prochaine (par exemple : désherbage à chaud, nettoyage des bouches de caniveaux etc…)

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Général afin de réaliser les travaux nécessaires sur le réseau d'assainissement.

• Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional afin de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration énergétique de la salle des Prés Salés.

Quand la solidarité se concrétise…

Suite à l'inondation qui a frappé notre commune le 28 février dernier, trois communes ont manifesté leur soutien et leur solidarité avec les lavausiens et nous ont envoyé des dons.

Les conseils municipaux d'Ayguesvives (Haute-Garonne) et de Rochegude (Drome) ont voté une subvention exceptionnelle de 500 € et de 1000 €

Les élus de la commune de Folleville (Somme) ont organisé une collecte auprès des habitants et ont recueillis 400 € de dons de particuliers.

Le conseil municipal et tous les lavausiens ont été très touchés par ces marques de soutien et remercient ces élus et ces habitants pour leur solidarité.

Le conseil municipal mène une réflexion quant à l'utilisation de ces dons. Une partie a déjà été dépensée pour acheter des sacs de sable qui pourront être utilisés pour protéger les entrées de maisons et de garage en cas de nouveau risque. Un chemin au Trou Bleu et le parking du terrain de football, très endommagés par l'inondation ont également été réparés.

Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à les soumettre à la mairie.

Budget 2010

Fonctionnement de notre commune

DEPENSES	2008		2009		PREVISIONNEL 2010	
Virement section investissement					18664	3,77%
Eau, Energie et Combustible	22846	6,02%	23027	6,07%	25100	5,07%
Alimentation et prestations cantine	21905	5,78%	22850	6,03%	26000	5,25%
Fournitures entretien, petits équipements, administratives, etc...	7656	2,02%	10025	2,64%	11250	2,27%
Bibliotèque	305	0,08%	770	0,20%	900	0,18%
Locations petits matériels	110	0,03%	80	0,02%	150	0,03%
Entretien terrains, bâtiments, voiries, réseaux, véhicules et matériels divers & informatique	60637	15,99%	43222	11,40%	63500	12,82%
Assurances	6155	1,62%	6537	1,72%	7941	1,60%
Documentations	1850	0,49%	1406	0,37%	1900	0,38%
Autres services extérieures (honoraires, annones, cérémonies, timbres, téléphone, ...)	12138	3,20%	13113	3,46%	15750	3,18%
Impôt et taxes	2908	0,77%	3236	0,85%	10235	2,07%
Charges de personnel	128595	33,91%	142620	37,62%	198204	40,02%
Indemnités et charges élus	29823	7,86%	29887	7,88%	33100	6,68%
Subventions attribuées	29892	7,88%	32739	8,64%	33084	6,68%
Autres charges financières et exceptionelles (intérêts emprunts, charges transférées à CCLS)	54392	14,34%	49561	13,07%	49472	9,99%
TOTAL DES DEPENSES	**379212**	**100,00%**	**379071**	**100,00%**	**495252**	**100,00%**
RECETTES	**2008**		**2009**		**PREVISIONNEL 2010**	
Report n-1						
Recettes taxes communes	23569	4,60%	22736	4,44%	23100	4,66%
Recettes Communauté de Communes	249780	48,77%	261024	50,93%	241526	48,77%
Recettes Etats	214235	41,83%	204389	39,88%	209020	42,20%
Recettes locations logements	16795	3,28%	16629	3,24%	16600	3,35%
Recettes diverses et exceptionnelles	7815	1,53%	7696	1,50%	5005	1,01%
TOTAL DES RECETTES	**512194**	**100,00%**	**512474**	**100,00%**	**495252**	**100,00%**
RESULTAT A REPORTER ANNEE SUIVANTE	**132 982**		**133 403**		**0**	

Investissement de notre commune

DEPENSES	2008		2009		PREVISIONNEL 2010	
Report						
Emprunts	18403	66,32 %	132979	66,21 %	27853	8,29 %
Etudes						
PLU	4786	17,25 %	5638	2,81 %	10000	2,98 %
Agencement et aménagement terrains					10884	3,24 %
Matériels et outillage			31759	15,81 %	22019	6,55 %
Matériels informatique			3940	1,96 %	2000	0,60 %
Réseaux élec et eaux	3975	14,32 %				
PAVC			17417	8,67 %	41000	12,20 %
Construction, rénovation biens immeubles			8294	4,13 %	221358	65,86 %
Divers	587	2,11 %	822	0,41 %	1000	0,30 %
TOTAL DES DEPENSES	**27751**	**100,00 %**	**200849**	**100,00 %**	**336113**	**100,00 %**
RECETTES	**2008**		**2009**		**PREVISIONNEL 2010**	
Report investissement résultat année précédente	6148	7,19%	57713	17,79%	123510	36,75%
Virement section Fonctionnement					18664	5,55%
Dépôts et cautions	1170	1,37%	417	0,13%	1000	0,30%
Excédents fonctionnement	50757	59,39%	132982	41,00%	133403	39,69%
Emprunts			110000	33,91%		
FCTVA (taxe sur valeur ajoutée)	10023	11,73%	11569	3,57%	1356	0,40%
Taxe locale équipement	3410	3,99%	4397	1,36%	3749	1,12%
Subvention territoire	1650	1,93%			47763	14,21%
Subvention PAVC	5806	6,79%	7281	2,24%	6668	1,98%
Subvention plateau sportif	6500	7,61%				
Remboursement frais études lotissement						
TOTAL DES RECETTES	**85463**	**100,00%**	**324359**	**100,00%**	**336113**	**100,00%**
RESULTAT A REPORTER ANNEE SUIVANTE	57713		123509		0	

www.lavau-sur-loire.fr

Le site de notre commune est maintenant en ligne depuis quelques mois.

Il est, nous l'espérons un outil complémentaire d'information, de communication et aussi d'échange sur la vie de notre commune.

A la fois relais d'informations pratiques pour les lavausiens et vitrine de notre commune pour l'extérieur, nous avons souhaité que ce lieu soit attrayant et dynamique.

De nombreuses rubriques vous permettent de vous tenir informés de la vie municipale (compte-rendu de conseils municipaux, informations sur les dossiers en cours), de découvrir ou redécouvrir les richesses de notre commune et de tout savoir sur les associations et les évènements de la vie lavausienne.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en envoyant un courriel (mairie.lavau-sur-loire@orange.fr)

Fin du Réseau Rural d'éducation

Depuis 1997, les écoles primaires et maternelles publiques de Lavau sur loire, Bouée et Prinquiau constituaient un Réseau Rural d'Education (RRE).

Ce dispositif permettait aux enseignants des trois écoles de travailler ensemble au niveau pédagogique, de développer l'initiation aux TIC (technologies de l'Information et de la communication) et de bénéficier de formations communes.

Pour les élèves, ce réseau permettait des rencontres plusieurs fois par an, avec leurs « homologues » des autres écoles , ce qui favorisait les échanges et le travail en commun.

Par exemple, c'est grâce à cela que pendant plusieurs années les écoliers de Lavau et de Bouée ont bénéficié d'initiation musicale avec un enseignant de Prinquiau. C'est aussi grâce au réseau que les écoles ont pu bénéficier d'un premier équipement informatique.

Ce dispositif, rendu possible par l'engagement financier de trois collectivités (l'Education Nationale, le Conseil général de Loire-Atlantique et les trois communes concernées ayant signé une convention), a été supprimé par l'Education Nationale.

Malgré les courriers envoyés par les trois communes, les enseignants et les parents d'élèves, le Réseau Rural d'Education ne sera pas reconduit pour les prochaines années.

Le conseil municipal regrette vivement cette suppression sans concertation qui pénalise les enfants et les enseignants de notre école.

Etat-civil

DECES

2009

LORAND Bruno
4 décembre

2010

GOURDON Viviane
3 janvier

SEPTIER Blanche
21 janvier

BOHU Raymond
22 février

LENENDRE Georges
7 mars

GOSSE Simonne
11 mars

DILSIZ Georges
8 juin
La Coublais

NAISSANCES

2010

BOUHOURS Inès
9 janvier
11 clos la Bergerie

COULOIR Tom
2 février
11 bis Plaisance

GUITTENY Steven
4 mai
10 clos la bergerie

MARIAGES

2010

LUSTEAU Olivier et BERRANGER Elodie
14 mai
10 rue Georges Clémenceau à SAVENAY

MARTIN Jérémy et CHATEIGNER Aurore
22 mai
La Coublais

Le Plan d'Aménagement de la Voirie Communale

Comment se déroule le processus PAVC

• La commission voirie se réunit une fois par an pour décider des travaux à effectuer sur les routes de la commune.

• Avec l'aide de la DDE (Mr Vincent Jarneau) une estimation est faite du montant des travaux pour chaque secteur de Lavau sélectionné.

• Le projet est proposé au conseil municipal pour être voté ainsi que la demande de subvention au conseil général.

• Une fois le projet PAVC voté par le conseil municipal, le secrétariat de mairie monte le dossier de subvention qui est transmis après signature du maire au conseil général.

• S'ensuit une période de 4 mois pour obtenir la réponse du conseil général dont le montant de subvention peut atteindre 50 % du montant global (d'un maximum de 17 à 18 k€).

• Un appel d'offre est ensuite lancé, avec un délai de réponse d'un mois de la part des candidats.

• Au bout de la date limite de réponse (entre novembre et décembre), la commission d'appel d'offre se réunit pour valider le choix du prestataire en présence du représentant de la DDE qui vérifie les critères qualité des différentes offres.

• Démarre alors une période d'attente jusqu'à ce que les conditions météo permettent le lancement des travaux (notamment la température moyenne doit être supérieure à un certain seuil). Compte tenu de ces contraintes, les travaux sont généralement lancés au printemps de l'année suivante.

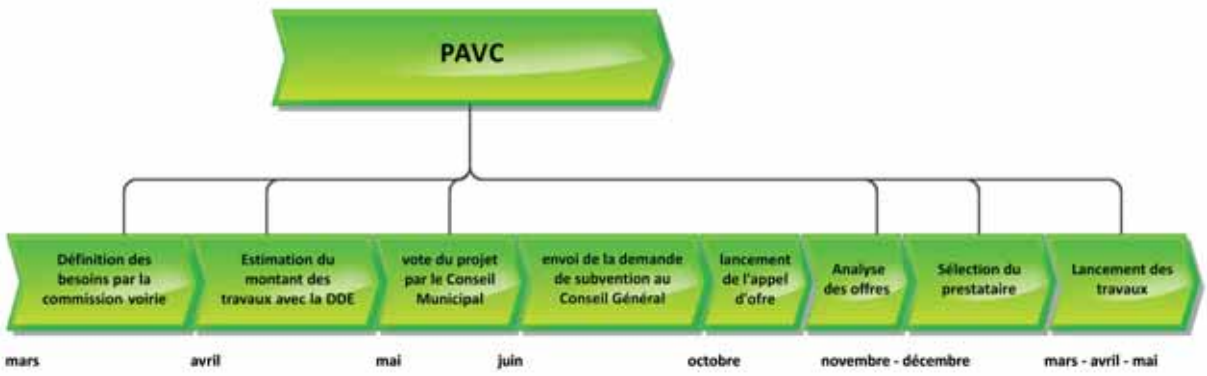

Le reste à faire du PAVC 2009

Il reste encore des travaux à réaliser au titre du PAVC 2009 : notamment les travaux de la rue de l'école qui sont dépendants de travaux d'assainissement à réaliser sur une parcelle (située au dessous du parking de l'école) qui va être ouverte à la construction. Ces travaux d'assainissement pourront démarrer une fois le permis de lotir obtenu. Ces travaux devraient être effectués d'ici la fin de l'année, en y incluant les rues situées en haut du lotissement.

Le PAVC 2010

Il concerne le secteur de l'Orme pour lequel une tranche ferme de 350 mètres à partir du calvaire a été votée pour un montant de 13200 €HT.

Une tranche conditionnelle de 150 mètres a été votée en prolongement des précédents travaux pour un montant de 5350 €HT.

Au Portereau : une tranche conditionnelle de 50 m, entre le Portereau et la route de Savenay a été votée pour un montant de 2375 €HT

Calendrier prévisionnel

La demande de subvention a été transmise au Conseil Général, nous sommes en attente de la réponse (dans 4 mois) du Conseil Général.

Si tout le processus PAVC se déroule comme prévu la planification des travaux devrait se situer courant mars 2011.

Les différents types d'enrobés

Principalement deux types d'enrobés sont utilisés :

• le bicouche qui contient une couche de bitume + une couche de graviers ;

• l'enrobé à chaud qui offre une meilleure tenue dans le temps mais qui est plus cher.

L'enrobé à chaud a été retenu dans le cadre de notre PAVC. Dans un proche avenir on envisage de mettre aussi du bicouche dans les voies sans issues, les zones peu fréquentées, les voies d'accès aux maisons isolées…

Le colmatage en attendant les travaux

Lorsque la situation l'exige, les employés procèdent au bouchage des trous de la voie communale à partir de bitume à froid. Cette application n'est possible que lorsque la température est assez élevée, typiquement à partir du printemps. C'est une solution relativement efficace.

En hiver la seule solution qui semble possible consiste à appliquer du sable de carrière dans les trous, solution dont la tenue est bien évidemment inférieure à celle du bitume à froid. C'est une mesure provisoire en attendant les « bouchages » du printemps, certes peu satisfaisante mais qui permet de limiter un peu les dégâts.

Commémoration 8 mai

La cérémonie commémorative de l'armistice de 1945 a eu lieu le dimanche 9 mai 2010. Comme à l'accoutumée, nous avons commencé par un rassemblement sur la place de l'église, puis un défilé nous a conduits au pied du Monument aux morts pour un dépôt de gerbes.

Après le discours du secrétaire d'état aux anciens combattants, nous avons procédé à l'appel des noms des lavausiens morts pour la France puis une minute de silence a été observée.

Nous nous sommes ensuite rassemblés dans la cour de l'ancienne école pour écouter les textes lus par Antoine et Vincent Allix, Océane Gauvin, Fanny et Jeremy Stortz, Lucie Mouranson membres du Club des jeunes de Lavau sur Loire.

Ces lectures qui rendaient hommage à des jeunes combattants furent très émouvantes.

Puis tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

Incivilités

Les employés municipaux travaillent pour embellir notre bourg en plantant arbustes et fleurs. A plusieurs reprises ces derniers mois, des plantes ont été arrachées et volées.

Des tas de tontes de pelouses ont été déversées à l 'entrée d'un champ derrière le lotissement du Clos de la Bergerie.

De tels comportements sont inadmissibles et nous espérons qu'ils ne se reproduiront pas.

Bibliothèque Municipale

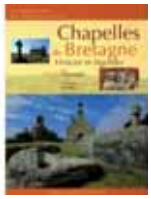

L'été arrive … une chaise longue, une boisson fraîche et un bon livre … !!!

Le livre vous manque ? Il y en a sûrement un à la bibliothèque pour vous faire passer un bon moment.

Venez découvrir les nouveaux livres comme :

« Sans laisser d'adresse » d'Harlan COBEN, ou **« Le goût des pépins de pomme »** de Katharina HAGENA ou partez à la découverte des **« Chapelles de Bretagne »** aux Editions Ouest France.

Vous avez envie de vous amuser ? alors choisissez **« Bien plus que 20 ans »** d' Anne ROUMANOFF…

La bibliothèque est ouverte tout l'été le dimanche de 10h30 à 11h30.

Alors, à très bientôt, et bon été...

Le dimanche 27 juin, a été mise en place officiellement la possibilité pour tous les lavausiens de consulter gratuitement Internet à la Bibliothèque. Ce service est disponible le dimanche matin.

Tous les renseignements pratiques sur ce nouveau service sont disponibles à la bibliothèque

Mets tes bottes et viens nettoyer le marais !!!!

Samedi matin 10 avril dernier, une bonne soixantaine de bénévoles, membres des associations locales ou individuels ont répondu à l'appel de l'équipe municipale pour venir nettoyer le marais des bords de Loire.

Ils se sont répartis en trois équipes :

• 1ère équipe dans le secteur du Trou Bleu, 2ème équipe autour du bourg et la 3ème équipe sur la route de l'écluse et de l'observatoire.

Armés de gants et de sacs, ils ont collecté le bois, le verre, le plastique et quelques objets insolites accumulés contre les clôtures ou dans les fossés au gré des marées.

Trois tracteurs et un camion benne ont collecté ces déchets qui ont été triés et traités par le service environnement de la CCLS.

Le maire a invité les personnes qui le désiraient à récupérer le bois. Le reste a été brûlé.

Remerciements à toutes les personnes qui ont mis leurs bottes et mouillé leur chemise !!!!!!!!!

Station d'épuration et épandage

Pour l'agriculteur, l'épandage sur les terres cultivées a toujours été le meilleur moyen de tirer parti des déjections animales (fumier, lisier…) pour améliorer la production de ses cultures. Très tôt, on s'est aperçu que les eaux usées des villes et villages pouvaient apporter une "bonification des productions agricoles" grâce à l'eau et aux éléments fertilisants qu'elles contenaient.

Tout naturellement, lors de l'apparition des stations d'épuration, les boues qui en résultaient ont donc été épandues sur les terres agricoles.

Les boues d'épuration sont composées essentiellement d'eau, de matières organiques et de matières minérales.

L'effet de ces composants est très différent selon le milieu qui les reçoit :

• polluant lorsqu'ils viennent perturber l'équilibre d'un cours d'eau ou d'un sol qui est incapable de les digérer,

• fertilisant si on les incorpore au sol, en quantité et en qualité appropriées, car ils constituent alors des ressources nutritionnelles pour les cultures. Ils peuvent aussi améliorer les caractéristiques du sol, notamment dans le cas des boues chaulées ou compostées.

En effet, les micro-organismes qui abondent dans le sol se nourrissent des matières organiques apportées par les boues. De ce fait, ils en transforment progressivement une partie en éléments minéraux disponibles pour les plantes. Une autre partie, plus ou moins importante selon le type de boues, est incorporée au sol et contribue à l'entretien d'une structure favorable au développement des racines.

L'épandage agricole de boues d'épuration est donc doublement utile :

• d'une part il apporte à l'agriculteur des moyens efficaces pour entretenir la fertilité de sa terre et pour nourrir ses cultures.

• d'autre part, il permet de compléter le travail d'épuration des stations en digérant la matière organique et en détruisant les micro-organismes pathogènes contenus dans les boues, susceptibles de provoquer des maladies chez l'homme et l'animal. Le sol est en effet un milieu très défavorable à ces micro-organismes, assez rapidement détruits. (action du soleil : UV, sécheresse)

Selon la taille de la station d'épuration qui lui fournit les boues, l'agriculteur pourra pratiquer lui même l'épandage avec son matériel propre (une tonne à lisier par exemple) ou bien bénéficier du « rendu racine » : dans ce cas le producteur des boues réalisera lui même l'épandage ou le fera réaliser par un entrepreneur spécialisé, équipé de matériels spécifiques

Depuis plus de 30 ans, des boues d'épuration municipales sont épandues en France sur des terres agricoles. Aucun accident portant atteinte à la santé publique n'a été enregistré à ce jour.

Depuis son origine, la pratique de l'épandage agricole de boues d'épuration fait l'objet d'une vigilance et d'un effort de recherche sans précédent. De très nombreuses connaissances scientifiques ont ainsi été réunies sur ce sujet, en particulier sur les contaminants métalliques, leur évolution dans le sol et la qualité des cultures.

Source : ADEME - http://www.ademe.fr/partenaires/Boues/Pages/chap2.htm.

Pour de nombreuses petites stations d'épuration rurales, proches des exploitations agricoles, on pratique l'épandage de boues liquides qui peut être réalisé par l'agriculteur avec sa propre tonne à lisier.

De plus en plus, les boues sont mises à disposition des agriculteurs "rendu racine". Dans ce cas, elles sont épandues par des entreprises spécialisées équipées de matériels conçus pour effectuer l'opération dans les meilleures conditions de rapidité et d'efficacité.

La jussie

Feuilles supérieures et fruit en formation avec calice velu

La jussie ou ludwigia est une plante vivace aquatique originaire d'Amérique du Sud ou du Sud des États-Unis ; vendue chez nous au départ, pour la décoration des aquariums ou des bassins, elle est devenue une redoutable envahisseuse des milieux naturels humides et aquatiques calmes.

Elle appartient à la famille des oenothéracées ou onagracées.

Elle produit de longues tiges, pratiquement glabres, se développant horizontalement dans l'eau, sur l'eau ou la boue. Des racines blanches et spongieuses se développent sur les tiges immergées.

Les feuilles semi-persistantes supérieures, aiguës ou elliptiques et disposées de façon alterne sont rattachées à la tige par un court pétiole.

La floraison débute en été et se poursuit longtemps ; elle a un effet remarquable par la taille relativement grande des fleurs qui peuvent dépasser 5 cm de diamètre et par leur couleur d'un jaune très lumineux.

Les fleurs sont solitaires et partent de l'aisselle des feuilles supérieures ; la tige florale est droite et peut s'élever de 20 à 100 cm au-dessus de la surface.

Le fruit est une capsule cylindrique qui contient de minuscules graines.

Cette plante ne demande pour se développer qu'un sol humide, une exposition ensoleillée ou de la mi-ombre.

Moyennant quoi elle se développe très rapidement, doublant sa masse toutes les 2 à 3 semaines.

Disséminée en France au milieu du XIX ème siècle dans les régions landaise et languedocienne, sa prolifération s'est étendue vers le Nord, envahissant les lieux humides calmes jusqu'au delà de la frontière belge.

La jussie qui rencontre des conditions favorables forme des herbiers très denses voire inextricables qui éliminent les autres plantes, notamment la myriophylle servant d'abri à la microfaune, aliment de base des poissons.

L'écoulement de l'eau s'en trouve ralenti et les sédiments ou matières organiques transportés par l'eau sont ainsi piégés et viennent combler les fonds.

Des activités humaines sont perturbées : la navigation, l'irrigation, la pêche, etc...

Lorsque cette grosse masse de végétation se décompose, à cause du froid par exemple, il se crée un déficit en oxygène nuisible aux habitants des lieux.

Le pouvoir invasif redoutable de la jussie est dû surtout à la très grande difficulté, voire l'impossibilité de s'en débarrasser et cela pour plusieurs raisons :

- ses racines peuvent s'enfoncer jusqu'à 3 m dans le sol
- bien que le gel détruise ses parties aériennes ou semi-immergées, il suffit d'une partie de rhizome protégé par de la boue, sur les berges par exemple, pour que la plante survive
- la plante se multiplie facilement par bouturage naturel à partir d'un fragment de tige qui régénère une plante entière
- la germination des graines, possible en laboratoire, doit constituer un autre moyen de multiplication
- Les animaux herbivores dédaignent cette plante qui ne fait pas partie de leur menu habituel
- Les essais de désherbage chimique ne sont pas concluants.

La Jussie n'a pas de consommateur pour empêcher sa croissance, ce qui lui permet de se développer très vite sur les berges en composant un tapis dense et homogène.

Elle ne laisse pas la possibilité aux autres espèces végétales de pousser : elle couvre la surface de l'eau et empêche ainsi la lumière d'atteindre les autres plantes aquatiques limitant leur photosynthèse.

Elle nuit à la faune en général et aux oiseaux en particulier qui préfèrent la diversité alimentaire.

De plus, la Jussie produit beaucoup de matières organiques qui s'accumulent au fond, ce qui ferme le milieu par envasement.

Leur décomposition par les bactéries consomme de l'oxygène dissous dans l'eau. Peu à peu, le milieu devient anoxique et sombre, les plantes disparaissent et avec elle, la diversité biologique animale.

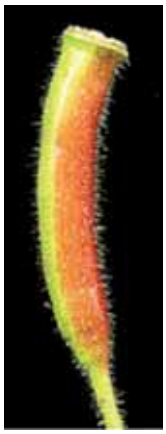

Fruit un peu plus tard

Le milieu aquatique perd la diversité de la vie végétale et animale. L'impact écologique de la Jussie entraîne un déséquilibre du fonctionnement de l'écosystème.

Cette plante est aussi une source de nuisance pour les activités humaines car elle gène les pêcheurs, les activités nautiques et touristiques.

Comment limiter sa colonisation ? :

- Des travaux mécaniques : pelle à godet ou à griffe,
- De l'arrachage manuel avec récupération de tous les fragments pour éviter une nouvelle propagation. Cette opération se fait fin novembre et en décembre période où la plante est moins vivace.

Ces opérations d'arrachage ont limité sa surface en eau ; aujourd'hui, il n'y a plus de grosses colonies.

Une campagne de sensibilisation est nécessaire, « Le problème de la Jussie est l'affaire de tous : soyons vigilants ! »

En conclusion, il est recommandé de ne pas utiliser la jussie comme plante ornementale en raison des risques de prolifération et de propagation incontrôlables.

Cette plante est présente dans le marais du Fresnier ainsi que sur le site du Trou Bleu dans la carrière de la Garenne. Sa prolifération dans notre environnement risque à terme de coloniser l'ensemble des marais et de contribuer à l'asphyxie de celui-ci.

Aujourd'hui peu de mesures sont prises pour éradiquer ce fléau, l'homme continue en introduisant des espèces invasives, de détruire son environnement.

Dans un prochain bulletin nous ferons une information sur l'ensemble des plantes et animaux invasifs introduits par l'homme et qui déséquilibrent la faune et la flore locales.

Fête du port 2010

L'édition 2010 de la fête du port a une fois de plus été une réussite. Les spectateurs nombreux et avertis en ont pris plein les yeux avec les différentes animations musicales : « La Fan'farfelue », « Le XV marin », « Les Rustiks » et le groupe de danse country. La présence d'un voilier traditionnel dans le port, à proximité du stand du groupe d'Histoire Locale et de l'Office du Tourisme, a permis de bien comprendre le fonctionnement du port de Lavau d'hier à aujourd'hui. Les promenades en poney et les balades en bateaux sur l'étier ont rencontré un vif succès auprès de tous. La mélodie des moteurs des voitures anciennes, fièrement exposées sur le port, a fait le bonheur de nombreux passionnés. Le public a pu se restaurer auprès de nos stands et surtout goûter aux anguilles qui font également la réputation de cette journée.

Nous sommes heureux d'avoir pu réaliser cette fête avec la participation de nombreux bénévoles de Lavau et d'ailleurs, ainsi que la présence de plusieurs partenaires financiers. Par des échanges de matériels avec d'autres communes, le Comité des Fêtes de Lavau-sur-Loire, a initié « l'intercommunalité festive ». Merci à tous !

Le Comité des Fêtes

Amicale laïque

L'année scolaire s'est terminée en apothéose par la participation de l'Amicale Laïque Lavausienne à la fête du port et par l'organisation de la fête de l'école.

Pour la fête du port, nous organisions notre traditionnel stand de pêche aux canards et de vente de gâteaux qui complétait agréablement les animations proposées par le Comité des fêtes. De nombreux visiteurs ont pu apprécier le charme de notre commune et contribué à la réussite de notre mission qui est de soutenir financièrement les projets de l'école de Lavau sur Loire.

Le samedi 19 juin, la fête de l'école a débuté par le défilé des enfants guidés par un char confectionné par l'équipe de l'Amicale Laïque sur le thème du cinéma. Des membres de l'association et quelques papas ont incarné des personnages de cinéma pour encadrer ce défilé haut en couleurs, afin d'atteindre le lieu de la fête qui se tenait près du terrain de foot. Les élèves et leur famille ont ainsi pu découvrir le site préparé dès le matin par des bénévoles.

Les festivités ont débuté par un spectacle de danse préparé par l'équipe enseignante. Les élèves de Maternelle ont dansé sur le thème de « Pirates des Caraïbes », et les plus grands ont interprété leur chorégraphie inspirée des comédies musicales. Pendant et après l'entracte, le public a pu profiter des différents stands et animations : bar, gâteaux préparés par les familles des enfants, grillades, frites, incontournable pêche aux canards, lancer de poids, billard lavausien. Il est à noter que vous pouvez contacter l'Amicale Laïque pour louer ce jeu convivial.

Les gagnants de la tombola ont pu retirer leurs lots donnés aimablement par des entreprises partenaires, pendant que les enfants avaient la possibilité de se faire maquiller.

L'après-midi s'est conclu par un apéritif offert par l'Amicale Laïque. Ceux qui le souhaitaient ont pu continuer à profiter de cette agréable journée en partageant des grillades.

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont aidés tout au long de l'année lors des différentes manifestations.

L'Amicale Laïque Lavausienne reprendra ses activités à la rentrée 2010. Nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de notre assemblée générale dont la date vous sera communiquée ultérieurement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Anne-Sophie ALLIX, au 02-40-56-15-40.

Bonnes vacances, Amicalement vôtre

Vélo Club Lavausien

La randonnée de Lavau sur Loire a eu lieu le 20 juin.

L'organisation a enregistré 564 participants :

- 274 du cyclo
- 205 du VTT
- 85 de la marche

Une bonne météo et un ensemble de circuits de randonnée de qualité ont permis à de nombreux participants d'exprimer leur plaisir pour cet évènement sportif et convivial que l'organisation compte bien renouveler en 2011.

Balade familiale

La balade familiale du 29 août est annulée et sera reportée à une date ultérieure.

Automne Lavausien

L'assemblée générale qui s'était réunie le 3 décembre 2009 avait reconduit le bureau dans sa forme actuelle et les rencontres du mardi se sont poursuivies avec les mêmes effectifs.

Le Pot au Feu et la Galette des Rois ont réuni 39 adhérents le 26 janvier 2010. C'était aussi l'occasion de payer la cotisation annuelle.

Le Jarret de porc toujours aussi copieux a permis à 9 personnes de Lavau de rejoindre les autres groupes à Bovel le 11 janvier.

Le 18 mars, un déjeuner-spectacle avec une opérette comique a donné l'occasion à 10 personnes de profiter de cette attraction à Bouvron.

Le repas du club, avec la participation du Centre Communal d'Action Sociale pour les habitants de Lavau, regroupait 49 personnes le 26 mars. Nous avons bénéficié de la présence du Maire Christian BIGUET qui en a profité pour mettre les participants au courant de la vie de la commune et de ses projets.

Comme chaque année sont invitées les personnes ayant atteint 60 ans l'année précédente mais nous regrettons que très peu acceptent de répondre à l'invitation.

Pour cette année 2010, il est envisagé de faire des grillades (boudins et saucisses) grâce au dévouement des bénévoles.

L'exposition-vente est prévue le 3 octobre, en espérant que les membres puissent réaliser des travaux pour meubler cette exposition : tricots, paniers et peintures.

Les rencontres avec les autres clubs sont toujours agréables, mais aussi de plus en plus difficiles à mettre sur pied.

Il est pourtant nécessaire de maintenir les contacts qui existent depuis 30 ans, date de la création de l'Automne Lavausien.

Société de chasse «La Lavausienne»

Voilà une nouvelle saison qui s'annonce. Pour la préparer au mieux, la société organise les traditionnelles battues pour réguler les nuisibles, notament les renards qui au vu des comptages réalisés en début d'année, en collaboration avec La Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique, sont en nette progression.

De la réussite de ces battues dépend bien évidemment le bon déroulement du repeuplement du petit gibier (perdrix, faisans, lièvres...)

Le bureau demande donc à tous les sociétaires et actionnaires de participer à ces battues.

Concernant le nouvel habitant de nos campagnes «LE SANGLIER», la société de chasse de Lavau, en partenariat avec le Syndicat de la Basse Loire Nord qui gère les terrains en bordure de Loire, a organisé plusieurs battues qui ont connu des réussites diverses : au total une douzaine d'animaux ont été abattus.

D'autre part, nous recommandons à tous les automobilistes d'être très vigilants sur les routes, principalement à la tombée de la nuit, car à tout moment une «bête noire» peut surgir et causer de graves dégâts.

Le bureau de la société souhaite à tous ses adhérents une très bonne saison 2010-2011

Le Président,
Jean-Claude Chateau

Association pour le don de sang bénévole de Savenay et ses environs

En 2009, l'E.F.S. (Etablissement Français du Sang) a organisé 9 collectes sur le secteur avec le concours de l'association locale : 2 à Prinquiau et 7 à Savenay.

Bilan de l'année :

- 860 personnes présentées dont 8,60 % en premier don.

Pour donner votre sang :

- Avoir 18 ans
- Etre en bonne santé
- Peser au moins 50 kg

Conseils :

- Ne venez pas à jeun et lors du premier don, pensez à apporter une pièce d'identité.

Pour toutes informations complémentaires sur le don du sang : www.dondusang.net

Dates des prochaines collectes :

A Savenay de 8h30 à 12h30 au complexe polyvalent les samedis 7 août, 9 octobre et 4 décembre 2010.

A Prinquiau, de 16h30 à 19h30 à la salle municipale, route de Besné le jeudi 7 octobre 2010.

Contact à Lavau sur Loire :
Gilbert Rivière – 02.40.58.38.38.

De nouvelles activités sur notre commune !!

Les petits plats maison

Mitonnés avec des produits frais, les petits plats maisons vous sont livrés froids et peuvent être consommés dans les trois jours. Vous pouvez commander par téléphone ou par mel jusqu'à midi la veille de la livraison.

Contact et renseignements :
06 72 18 03 81 ou
www.les-petits-plats-maison.com

Dépannage USS informatique

1 rue des hérons 44260 Lavau sur loire
0 950 993 371/06 47 02 70 58
urgencesystem@gmail.com

Dépannage informatique, Domotique/monétique, réseaux Lan-Wifi-Cpl, assemblage/intégration, formation Windows-Mac, contrat de maintenance.

Devis gratuit en 12h

Ecurie et Poney-Club d'Evann

La Madeleine - 44260 LAVAU-SUR-LOIRE
Tel : 06.87.06.91.76 ou 06.10.05.24.76

Vous ou votre enfant souhaitez découvrir l'équitation ou progresser dans une ambiance conviviale et décontractée ? L'Ecurie et Poney Club d'Evann sera heureuse de vous accueillir et vous faire profiter de la qualité de ses installations et services (manège couvert, pension chevaux et poneys) pour des leçons tous niveaux, enfants et adultes, stages, promenades et randonnées.

Animations en Loire et Sillon

Le nouveau **guide des animations** de l'été sera disponible à l'Office de Tourisme Loire et Sillon début juillet.

Vous pouvez également y trouver **le guide découverte ainsi que le guide des 13 sentiers de randonnée du canton de Savenay.**

Office de Tourisme Loire et Sillon
Place de l'Hôtel de Ville
44260 SAVENAY
Tél : 02.28.01.60.16
Site web :
www.ot-loiresillon.fr
Mail :
ot.loiresillon@wanadoo.fr

Animations de l'Office de Tourisme prévues cet été sur le canton

Mardi 6 juillet

Visite d'une imprimerie

SAVENAY- Imprimerie du Sillon- 14h30

Venez découvrir comment sont fabriqués prospectus, affiches publicitaires, brochures, livres… au cours d'une visite commentée d'environ 1h30.

Gratuit : réservation obligatoire, nombre de places limitées à 12.

Jeudi 8 juillet et mercredi 1er septembre

La «Route des Châteaux»

MALVILLE -PRINQUIAU – BOUEE - 10h-18h

Rendez-vous au parking bus de la gare de Savenay (sous réserve de modification) à 9h 30 pour un départ prévu à 10h.

Visite commentée de trois châteaux en Loire et Sillon: le château du Goust à Malville, le château de l'Escuray à Prinquiau et le château de la Cour de Bouée. Trajet en bus. Prévoir son pique-nique. Verre de l'amitié et goûter offert.

5 euros. Réservation recommandée auprès de l'Office de Tourisme Loire et Sillon.

Dimanche 18 juillet

Fête bretonne

Lavau sur Loire

Une marche chantée de 10 h à 12 h avec « Le Coupis » ouvre le bal d'une journée agrémentée par de nombreux jeux traditionnels (de 11 h 30 à 18 h 30), sans oublier le groupe « Sillien » et le duo « Roue/Geffroy » qui vous entraîneront aux rythmes des danses bretonnes de 13h30 à 19h30.

Entrée gratuite, marche chantée : 1 euro Pass Découverte des jeux : 1,50 euros Crêpes et Galettes en vente sur place. Renseignements Association Diwan Savenay au 06 03 76 07 95 et à l'Office de Tourisme de Savenay au 02 28 01 60 16.

Mercredi 21 juillet et mercredi 4 août

Course au trésor

MALVILLE - Château du Goust
A partir de 15h

Rendez-vous au village de Merlet (entre Savenay et St-Etienne de Montluc - D17) pour une course au trésor dans le château du Goust. Coffre rempli de pièces d'or en chocolat à gagner! Goûter offert à la fin de l'animation

2 euros par équipe. Réservation recommandée auprès de l'Office de Tourisme Loire et Sillon.

Mercredi 28 juillet

Visite d'une imprimerie

MALVILLE- Imprimerie IDA- 14h

Venez découvrir comment sont fabriqués prospectus, affiches publicitaires, brochures, livres… au cours d'une visite commentée d'environ 1h30.

Gratuit : réservation obligatoire, nombre de places limitées à 12.

Vendredi 6 août

Soirée contée

Office de tourisme Loire et Sillon / Association Renaissance du patrimoine de l'Escuray
02 28 01 60 16

PRINQUIAU - Château de l'Escuray
A partir de 19h

Soirée contée dans le parc du château de l'Escuray, repas de crêpes et galettes en musique.

Tarif unique : 5 euros - Tout public

Samedi 4 septembre

Soirée poésie «Entre parole et musique»

Mairie de la Chapelle-Launay/ Office de tourisme Loire et Sillon- 02 28 01 60 16

LA CHAPELLE-LAUNAY- Abbaye de Blanche-Couronne.
A partir de 20h

Une soirée musicale, agrémentée de poèmes et de chansons dans un cadre remarquable.

Adultes : payant -Gratuit pour les - de 18 ans

Dimanche 19 septembre

Journées européennes du Patrimoine

Office de tourisme Loire et Sillon /Groupe d'Histoire Locale
02 28 01 60 16

BOUEE - Marais de Bouée - 14h

Randonnée commentée sur la nature et sur le patrimoine historique.

Gratuit

Du 11 au 17 octobre

Journées nationales portes ouvertes en entreprise

Visitez nos entreprises en Pays de la Loire /Office de Tourisme Loire et Sillon- 02 28 01 60 16

En Loire et Sillon

A cette occasion, plusieurs entreprises du Canton ouvriront leurs portes au public.

ENTREPRISE DE PEINTURE PITAUD
Sucesseur de Patrice MALENFANT
MAGASIN ART ET DÉCORATION

Peinture • Papiers Peints
Revêtements de Sols et Murs
Ravalement • Lavage Pression
Décoration

12, rue Joséphine Even - 44220 COUËRON
Tél. 02 40 86 11 95 ◆ Port. 06 81 16 49 34 ◆ Fax : 02 40 86 33 46
E-mail. EPP.PITAUD@wanadoo.fr - www.peinture-pitaud.fr

Une relation de confiance avec votre banque

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

5, place François-Ledoux - 44260 SAVENAY
Tél. 02 28 96 05 40 - Fax : 02 40 56 93 31
E-mail. cmlaco.creditmutuel.fr

BOIS DE RÉEMPLOI
BOIS PLUS
BOIS NEUF

Tous les bois de construction sur 2 500 m²
Détail et coupe sur place - Conseils
Visserie / pointes - accessoires fixation
Produits complémentaires : tôles shingle

Le bois de réemploi :
contreplaqué, bois de charpente, planches, voliges, bardages, tripli, chevrons...

Le Point du Jour - SAVENAY
Tél. 02 40 56 89 89

LA MAISON DU PORT

Crêperie - Librairie
Yseult Choimet

LAVAU-SUR-LOIRE

Pour vos réservations :
02 40 34 61 73

Groupama

Assurances - Banque
24/24H
au N° Vert gratuit depuis un poste fixe
0 800 034 033

13 rue de Nantes - 44260 SAVENAY
Tél 02 40 56 93 73 - Fax : 02 40 56 96 09

SARL **TOURMAN-GUIHO**

COUVERTURE - ZINGUERIE
BARDAGE - RAMONAGE
NEUF & RÉNOVATION

La Haie de Lavau
44260 LAVAU-SUR-LOIRE
TÉL. 02 40 58 86 56
Port. 06 82 48 60 01

rousseau atlantique
TRAVAUX PUBLICS

VOIRIE - ADDUCTION D'EAU
GÉNIE CIVIL - RÉSEAUX DIVERS
ASSAINISSEMENT - FORAGES HORIZONTAUX

Z. I. des Acacias - B.P. 28 - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 58 97 22 • Fax 02 40 56 80 64
e-mail : rousseau.atlantique@libertysurf.fr

SALON DE COIFFURE
Mme PERRON

FEMMES - HOMMES - ENFANTS

Galerie marchande Carrefour Market
LA CHAPELLE-LAUNAY Tél. 02 40 56 88 00

Guérin Espace Vert

Création, entretien
Aménagement, tonte,
Taille, plantation,
Clôture, muret,
Dallage, pavage.

GUÉRIN Dominique
06 18 03 25 58

14, clos de la Bergerie • 44260 Lavau-sur-Loire
Tél. **02 40 56 12 00**

IS@F

Particuliers
Informatique
Professionnels

ebp

Microsoft Certified Professional

orange

Formation • Internet • Dépannage
Vente matériels et logiciels

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

ISAF Service
accepte les CESU

Le Chêne Creux
44360 Saint-Étienne-de-Montluc
Tél. 02 40 36 49 82 - Fax 02 40 26 49 27
contact@isaf-france.com www.isaf-france.com

HYPER U
SAVENAY

courses U.com

location U
Tél. 02 40 588 312

OUVERT
du lundi au samedi
de 8h30 à 20h00

MISTER MINIT

flunch
Ouvert tous les jours

Parc commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY - **02 40 588 300**
www.magasins-u.com

LOUVERT & FILS
ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
12, place de l'Église - **44260 SAVENAY**
✆ **02 40 58 31 06** Fax 02 40 56 90 96
louvertfils@orange.fr

QE QUALIFELEC

LES MENUISIERS CHARPENTIERS de l'Estuaire

CHARPENTE et MAISON BOIS
MENUISERIE - BOIS - PVC - ALU
AGENCEMENT - ESCALIERS
CLOISONS SÈCHES

DONGES - ZI des Six Croix - SAVENAY
Tél. 02 40 45 70 65
www.menuisiers-estuaire.com

Gilles Motoculture & 2 roues

Réparations
Vente : neuf & occasion

Location :
matériel parcs & jardins

Z.A. des Basses-Landes
Saint-Pern
44260 PRINQUIAU

Tél. 02 51 79 86 11
Fax : 02 51 79 86 12

staub

Sarl
CHOPINEAU
COUVERTURE

COUVERTURE-ZINGUERIE-BARDAGE
RAMONAGE-DEMOUSSAGE

13 rue des Grands Courtils
44260 LAVAU-SUR-LOIRE
Tél./Fax 02 40 58 41 55

A. DAVID SARL

Les Foliettes - 44260 BOUÉE
02 40 56 13 48
NEUF & RÉNOVATION

- CLOISONS SÈCHES - ISOLATION
- CARRELAGE FAIENCE PARQUET SOLS SOUPLES
- PEINTURE REVETEMENT MURAL

ida Réalisation IDA l'Imprimerie - Tél. 02 40 58 31 03 - www.ida-imprimerie.com - IDA l'Imprimerie est labellisée Imprim'Vert - Imprimé avec des encres végétales.

IMPRIM'VERT